



SEA SMAGY

(Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés)

13 rue du Clos vert – 45110 St Martin d'Abbat

Tel : 02 38 46 17 02 – seasmagy@orange.fr – www.seasmagy.fr

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAUX USEES

Je soussigné,

PROPRIETAIRE (adresse de facturation) *

Nom
Prénoms
Date de naissance Lieu de naissance
N° Rue
Code postal Ville
Tél Mail

Sollicite, auprès du SEA SMAGY (Syndicat Eau Assainissement de St Martin d'Abbat & Germigny des Prés), le raccordement au réseau d'assainissement du syndicat, pour la desserte du projet ci dessous

SITUATION DU PROJET (situation du branchement) Joindre plans et croquis de l'installation projetée *

Situation cadastrale : Section N°
N° Rue (ou lieu-dit)
Code postal Ville

Justification des besoins (définir en détail votre projet - joindre éventuellement projet détaillé) *

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Clauses particulières

- 1- Le branchement sera réalisé par le SEA SMAGY au nom du propriétaire et à ses frais.
- 2- Le branchement est assujéti à la Participation Assainissement Collectif (PAC) en vigueur.
- 3- Le propriétaire sera le destinataire des facturations du service via la facture d'eau.
- 4- Toute cession éventuelle du bien desservi devra être signalée au SEA SMAGY pour mise à jour des fichiers.
- 5- Les travaux de branchement, objet de la présente demande, seront réalisés, après mise au point du projet entre le SEA SMAGY et le demandeur, dans un délai de deux mois maximum à compter de la réception du règlement sauf autre convention.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement du service, en ligne sur le site internet du syndicat, et m'engage à le respecter

A*..... le *..... Vu, le Président du SEA SMAGY,

Le propriétaire,

le

Les informations recueillies à partir de ce formulaire sont destinées au SEA SMAGY en sa qualité de « responsable de traitement », pour gérer votre demande de branchement des eaux usées, et gérer la facturation. La base légale du traitement repose sur l'exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données sont les agents habilités du SEA SMAGY.

Les données sont conservées pendant 5 ans à compter de la fin du contrat. Les données de facturation sont conservées 10 ans.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » de 1978 modifiée et au Règlement Européen 2016/679 (RGPD), vous pouvez exercer votre droit d'accès, de rectification, d'effacement, ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en contactant le Délégué à la protection des données à dpo.seasmagy@orange.fr ou par courrier à l'adresse suivante : 13 Rue du Clos Vert, 45110 Saint-Martin-d'Abbat.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de vos données, veuillez consulter notre politique de protection des données sur le site internet du syndicat.

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.